

À mots découverts

Recommandations de la Commission générale de terminologie et de néologie

à propos de *pitch* (16 novembre 2005)

Emprunté au vocabulaire de la publicité où il désigne une démonstration faite par une agence sur les services qu'elle peut offrir, le mot *pitch* est en vogue dans quelques émissions télévisées de divertissement. Résumant sommairement un film, ou autre spectacle, et destiné à susciter l'intérêt du public, le *pitch* n'est rien d'autre qu'une présentation, confiée le plus souvent aux acteurs eux-mêmes au moment de la sortie du film. [...]

La signification du mot est floue pour la plupart des auditeurs français alors que le lexique français offre de nombreuses possibilités : **résumé**, **condensé**, **abrégé**, **argument**, ou tout simplement **présentation**... avec toutes les nuances d'expression que permet cette diversité.

Pourquoi s'en priver, au risque de laisser s'amenuiser la richesse et la précision de notre vocabulaire ?

La Commission générale recommande l'emploi, au lieu de *pitch*, de l'un ou l'autre de ces différents termes, en fonction du contexte.

sur les équivalents français du mot *podcasting*

Le verbe français « podcaster » est employé abusivement, avec le sens de « télécharger ». Cette dérive crée un amalgame entre deux notions pourtant bien distinctes, la diffusion et le téléchargement.

(Extrait du *Journal officiel* du 5 décembre 2006)

Seuls les mots **diffuser**, **diffusion**... correspondent à la notion exprimée en anglais par *podcast* et par ses dérivés *to podcast*, *podcasting*... Le terme de « balladodiffusion » est également employé au Québec.

En revanche, dès qu'il s'agit de l'opération de transfert de fichier ou de programme sur un support numérique (*download* ou *upload*, en anglais), en particulier un baladeur, la Commission générale recommande de s'en tenir aux termes en usage : **télécharger**, **téléchargement**, **téléchargeable**... seuls corrects et suffisamment explicites.

Vous cherchez à le dire en français ?

Le réflexe

FranceTerme

Consultez le nouveau site du ministère de la Culture et de la Communication

www.FranceTerme.culture.fr



Délégation générale à la langue française et aux langues de France
6 rue des Pyramides 75001 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 15 73 00, Télécopie : 33 (0) 1 40 15 36 76
Courriel : dglff@culture.gouv.fr
Internet : www.dglff.culture.gouv.fr
ISSN imprimé : 1961-9790 - ISSN en ligne : 1961-9804

Vous
pouvez
le dire en
français

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Petit et grand écran

Mai 2009



Vous
pouvez
le dire en
français

La mode est aux mots venus d'ailleurs, parfois difficiles à comprendre, à prononcer ou à écrire, pour la plupart des gens. Pourtant, le plus souvent, les mots équivalents existent en français.

En effet, pour désigner les réalités nouvelles qui se créent constamment, des termes français sont recommandés par des spécialistes et publiés avec leur définition au *Journal officiel* de la République française. Il est vrai que ces termes appartiennent au vocabulaire technique ou scientifique ; mais science et technique sont entrées dans notre univers quotidien.

Ces nouveaux termes français sont encore peu répandus. Plus nombreux nous serons à les employer, plus facilement ils entreront dans l'usage, plus vite ils deviendront familiers et sembleront avoir toujours existé.

Le français aussi est une langue moderne

Les termes présentés ici sont recommandés par la Commission générale de terminologie et de néologie. Ils sont publiés au *Journal officiel* et doivent être obligatoirement employés par les services de l'État en lieu et place de termes étrangers.

Tous les termes publiés se trouvent sur le site www.franceterme.culture.fr.



Vous
dites
déjà

avant-première, n.f.

au lieu de : *preview*
Journal officiel du 18 janvier 2005

film piraté

au lieu de : *movie bootleg* et de « screener » pour désigner une version d'une œuvre cinématographique captée de façon clandestine lors de sa projection en salle.
Le « film piraté » est à distinguer de la « version pirate », désignant toute copie non autorisée.
Journal officiel du 23 décembre 2007

gros plan

au lieu de : *close-up*
Publié en 1983 ; *Journal officiel* du 22 septembre 2000

Ces termes, qui ont pu surprendre en français au moment de leur publication, font aujourd'hui partie de notre vocabulaire courant.

heure de grande écoute

au lieu de : *prime time*
Journal officiel du 18 janvier 2005

indicatif, n.m.

au lieu de : *signature tune* et de « jingle »
Publié en 1985 ; *Journal officiel* du 18 janvier 2005

piratage en salle

au lieu de : *movie theater piracy, theater piracy* et de « screening » pour désigner la captation clandestine d'une œuvre cinématographique lors de sa projection en public.
Journal officiel du 23 décembre 2007

sujet court ou pastille

au lieu de : *featurette* pour désigner un reportage de courte durée destiné à assurer la promotion d'une œuvre enregistrée sur un support audiovisuel.
Journal officiel du 15 septembre 2006

télévision en ligne

au lieu de : *webtelevision, web TV*
Journal officiel du 18 janvier 2005



Vous
pouvez dire
aussi

accroche, n.f.

au lieu de : *teaser* pour désigner une séquence ou un montage destinés à attirer l'attention du spectateur ou de l'auditeur.
Journal officiel du 23 décembre 2007

audition, n.f.

au lieu de : *casting*
Journal officiel du 18 janvier 2005

cinéma à domicile ou cinédom, n.m.

au lieu de : *home cinema, home theatre*
Journal officiel du 15 septembre 2006

créneau de jour

au lieu de : *daytime* pour désigner une tranche horaire de diffusion située pendant la journée et correspondant le plus souvent à une période de faible écoute.
Journal officiel du 23 décembre 2007

débat-spectacle, n.m.

au lieu de : *talk-show* pour désigner une émission de divertissement consistant en une discussion sur des sujets de société entre un animateur et ses invités.
Journal officiel du 18 janvier 2005

distribution, n.f.

au lieu de : *cast* pour désigner l'ensemble des artistes choisis pour tenir les rôles d'un spectacle.
Journal officiel du 18 janvier 2005

émission-débat, n.f.

au lieu de : *talk-show* pour désigner une émission consistant en une discussion sur des sujets de société entre un animateur et ses invités.
Journal officiel du 18 janvier 2005

film biographique ou biofilm, n.m.

au lieu de : *biopic, biographical picture* pour désigner un film illustrant la vie et l'œuvre d'un personnage célèbre.
Journal officiel du 27 novembre 2008

vedette invitée ou star invitée, n.f.

au lieu de : *guest star*
Journal officiel du 23 décembre 2007